



# RAPPORT D'ACTIVITES DE LA SOGUIPAMI 2014

**Société Guinéenne du Patrimoine Minier**  
Immeuble Fria base - Kaloum  
B.P : 931 Conakry République de Guinée

[www.soguipami.com.gn](http://www.soguipami.com.gn)



## CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOGUIPAMI



M. Kerfalla YANSANE

Ministre d'Etat des Mines et Géologie

**Président du Conseil**



M. Mohamed DIARE

Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances

**Vice-Président**



M. Ansoumane CONDE

Ministre délégué au budget



M. Mamadi CONDE

Administrateur Général des  
Grands Projets

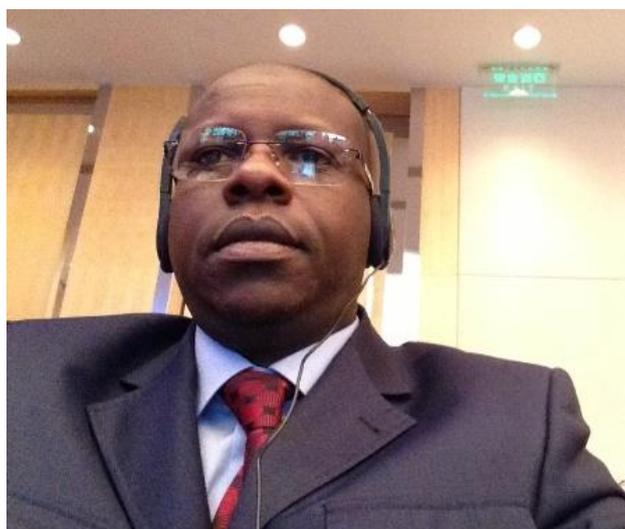


## ADMINISTRATION GENERALE DE LA SOGUIPAMI



M. Ahmed KANTE

**Administrateur Général**



M. Aboubacar Kagbè TOURE

**Administrateur Général Adjoint**



Introduction.....	5
A- Le panorama du monde et les enjeux pour la Guinée en cette fin 2014..	7
- Ebola.....	7
- Simandou-sud.....	8
- Au niveau mondial.....	11
B- Les activités de la SoguiPami.....	13
B1- la recherche minière.....	13
B2- activités de reconnaissance sur fonds propres de Camen.....	29
B3- la recherche Régionale.....	33
B4- la formation.....	34
B5- gestion du portefeuille minier de l'Etat.....	35
C- La problématique de la mise en valeur du Patrimoine Minier .....	36
C1- mines.....	36
C2- infrastructures.....	37
C3- patrimoine géologique.....	39
D- L'enjeu global de la formation des ressources humaines dans le secteur minier...43	
E- Les perspectives 2016/2030 et la vision de la SOGUIPAMI.....	44



## INTRODUCTION

Vu de Guinée, le panorama 2014 s'articule autour de trois (3) évènements majeurs :

- L'épidémie Ebola et ses conséquences en Guinée et particulièrement dans le secteur minier
- La chute du cours mondial du pétrole et les attentes de son impact sur l'allègement du coût de la vie et la relance des investissements créateurs d'emploi
- et le rattrapage des Etats Unis par la Chine dans la perspective de la relance d'un partenariat stratégique avec cette dernière ;

le tout avec en toile de fond, le défi pour la Guinée, d'organiser une élection présidentielle dont l'issue consensuelle serait à mesure de rallumer les espoirs ternis par les conséquences inédites de l'épidémie.

La SoguiPami a continué ses activités de promotion de la recherche minière à travers

- les permis de bauxite, de minerai de fer et d'or de Camen Ressources,
- les préparatifs de la recherche géologique régionale pour l'or, les terres rares et les métaux de base avec Managem (Maroc),
- les partenariats avec Génie-civil sur sa concession de minerai de fer de Kérouané et avec la SBG (société de bauxite de Guinée) sur ses permis de Garafiri.

Elle a également noué un partenariat dans le cadre de la promotion de nouvelles infrastructures portuaires avec Rent A Port.

Mis à part ces projets, se pose dans toute sa complexité le problème du développement minier en terme :

- d'exploitation minière de la bauxite et du minerai de fer,
- d'infrastructures minières spécifiques à ces minerais,
- de décollage de la recherche minière régionale sur les métaux de base et les terres rares,
- de constitution de patrimoine géologique,
- et enfin en terme plus transversale de formation d'une main d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins d'industrialisation du pays. Une première pierre a été posée dans ce sens avec la mise en œuvre du programme de formation avec Managem et l'Office Nationale des Hydrocarbures du Maroc (ONHYM).

Résoudre les problèmes liés à ces domaines est d'abord un défi intellectuel et politique qu'il faut relever en définissant clairement une vision stratégique au service de laquelle seront les structures administratives, techniques et juridiques du Ministère des Mines et de la Géologie.

A travers ce rapport, la SoguiPami pose les problèmes et propose des solutions qui reflètent sa contribution dans la définition de cette vision stratégique afin de résoudre ce paradoxe de la pauvreté assise sur un potentiel de ressources naturelles exceptionnelles : le scandale géologique.

Ce rapport s'articule autour des points suivants :

- ✓ Le panorama du monde et les enjeux pour la Guinée en cette fin 2014 ;
- ✓ Les activités de la Soguipami : recherche minière (sur permis et exploration minière régionale sur l'or, les métaux de base et les terres rares) ; formation ;
- ✓ La problématique de la mise en valeur du Patrimoine Minier : mines, infrastructures et patrimoine géologique ;
- ✓ L'enjeu global de la formation des ressources humaines dans le secteur minier ;
- ✓ Les perspectives 2016/2030 et la vision de la SOGUIPAMI : recenser, aménager, protéger les sites géologiques et engager avec ses partenaires une gestion dynamique de l'activité minière, des programmes de recherche minière et de promotion des infrastructures pour faire de la Guinée un hub de la production de la bauxite, du minerai de fer, de l'aluminium et de l'acier, telle est l'ambition au service de laquelle se décline la vision de la Soguipami dans ce rapport.

Le Ministre d'Etat Kerfalla Yansané au-dessus du PMOF de Morebaya (Forécariah) du projet Simfer.sa



Tournée de sensibilisation sur Ebola sur le site du port de Morebaya



## A- PANORAMA DU MONDE ET ENJEUX POUR LA GUINEE EN CETTE FIN 2014 ET VINT EBOLA

A bien des égards, 2014 a été une année difficile **pour la Guinée, la Sierra Léone et le Libéria** :

Le virus EBOLA a frappé de plein fouet l'économie des pays de l'Union du Fleuve Mano : parti de Guinée cette épidémie a gagné rapidement la Sierra Léone et le Libéria, puis le Nigéria, le Mali et le Sénégal, au point que dix(10) pays africains, ont fermé leurs frontières aux citoyens de ces 3 premiers pays, à ceux qui y transitent, et le plus souvent à tous ceux qui y ont récemment séjourné. La menace d'annulation de visas a été brandie par le Canada et l'Australie, alors que des restrictions de fait étaient observées par la Chine, la Corée du Nord et l'Arabie Saoudite qui, pour la première fois dans les relations avec la Guinée, a suspendu la participation des guinéens au pèlerinage 2014 à la Mecque, et l'entrée dans les Emirats arabes...

Aussi, tous les matchs éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de la sélection nationale guinéenne se sont joués à guichet fermé au Maroc et la rentrée scolaire générale prévue début octobre n'a pas été autorisée jusqu'en fin décembre 2014. La célébration du 56<sup>ième</sup> anniversaire de l'indépendance a été elle-même reportée sine die.

La calamiteuse épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola a égrené son chapelet de contagions et de morts avec des scores qui constituent un record comparés aux victimes des 38 dernières années (depuis la découverte de la maladie dans l'ex Zaïre en 1976). Rien qu'en Guinée, 1800 décès sur 2800 cas, contre un score total d'Ebola en 38 années de 2201 cas et 1439 décès.

L'onde de choc de cette maladie s'est étendue au reste du monde, au point où elle a fait l'objet d'une résolution des Nations Unies.

Grâce à une mobilisation internationale diversifiée (médiatique, civile, politique, diplomatique et financière), la propagation du virus a été endiguée à la fois par des mesures de confinement, la limitation drastique des mouvements des populations (en Sierra Léone et au Libéria) et l'intensification des programmes de sensibilisation et de prise en charge des cas dans tous les 3 pays.

Le soutien apporté par la France, le Ghana et le Mali dont les chefs d'Etat ont fait le déplacement pour la Guinée, ainsi que l'implication active des ONG et institutions internationales (Médecins Sans Frontières, Médecins du Monde, UNICEF, Organisation Mondiale de la Santé....) ont été les points d'orgue de cette solidarité internationale.

L'épidémie dont la médiatisation n'a d'égale que sa fulgurance, a réduit non seulement des vies d'enfants, de femmes et d'hommes, de médecins et de guérisseurs pratiquant la pharmacopée, mis à rude épreuve des pratiques culturelles ancestrales ayant un potentiel de contamination, mais également des relations de bon voisinage (spécifiquement avec le Sénégal).

Cette crise sanitaire a aussi ruiné des années d'efforts soutenus de programmes avec le FMI et la Banque Mondiale ; et avec elle, se sont réduits les espoirs d'enclenchement de la phase vertueuse des réformes alors qu'en 2015, la Guinée, en retard d'élections communales, doit se soumettre à l'épreuve d'une élection présidentielle.

Organiser ces élections et proclamer des résultats acceptables par tous, dialoguer ou négocier avec l'opposition pour rendre cela possible, est le défi que doit relever le gouvernement pour que l'après 2015 rallume les espoirs ternis par l'épidémie, dont les bilans humain et psychologique annuels sont inédits dans l'histoire de la Guinée.

Dans cette psychose, le secteur minier a enregistré le maintien des activités d'extraction et une activité minimale au niveau des projets. Certes il y a eu 2 déclarations de force majeure au niveau du projet Simandou, mais dans l'ensemble les fondamentaux liés à la conjoncture intérieure ont été stables : niveau de production-voir croissant pour la CBG et la SAG- et emplois sur le projet Simandou sud.

Dans la lutte contre la propagation de la fièvre hémorragique à virus Ebola, la SoguiPami et ses partenaires se sont investis dans un programme de sensibilisation et de distribution de kits de protection : celui-ci s'est déroulé au niveau des sous-préfectures abritant les projets : Lisso et Tamita (Boffa), Tanènè (Dubréka), Limbana, Magana, Mandiana centre (Mandiana), Missira, Koba (Télimélé).



Démonstration des techniques de lavage des mains aux populations de Koba (Télimélé)

Elle a été réalisée par l'association « Aimer La Guinée – ALG –» à travers des diapositives présentant entre autre les visages de la maladie, et à travers des démonstrations des techniques d'utilisation des kits distribués.

Pour 2015 cette campagne devrait continuer dans les sous-préfectures de Foulamory et Koumbia (Gaoul) Tiro (Faranah), Karakoro (Kouroussa), Tintignan et Maléa (Siguri).

**Au niveau du projet SIMANDOU** dont la gestion est assurée par la SoguiPami, Il convient de rappeler que pour des raisons sanitaires évidentes, la signature, la ratification et la promulgation du cadre d'investissement (convention de base amendée et convention BOT) ont été différées.

Finalisé en juin et publié en août, le cadre d'investissement s'articule sur des dates cibles du projet:

La photo des partenaires de SIMFER avec le Pr. Alpha condé après la signature du cadre d'investissement.



- 11 mois après la signature pour la formation du consortium, la disponibilité de l'étude de faisabilité bancaire et le règlement des problèmes fonciers liés au corridor,
- 15 mois après la signature pour la disponibilité du plan de financement, et
- 32 mois après la signature pour l'adhésion au BOT.

Juillet 2015, novembre 2015 et avril 2018 sont les dates cibles au terme desquelles les études et accords

devraient permettre de fixer la date de démarrage des travaux de construction et de première production commerciale.

A date Simfer SA et l'équipe guinéenne dédiée ont accompli quelques activités dont l'impact sur l'évolution du projet Simandou Sud reste mitigé.

L'absence du Simandou - sur les projections stratégiques déclinées par le CEO de Rio Tinto en décembre 2014 - et de la CBG- sur le même sujet, décliné par le chargé de la branche

Le préfet de Forécariah au micro introduisant le



Ministre d'Etat (assis)



Bauxite-Alumine - ont consolidé le doute sur la volonté de Rio de faire face à ce projet dont il est le promoteur et l'acteur, et sur sa participation active au programme d'extension des capacités de production de la CBG.

L'équipe de Camen autour du Préfet et des élus locaux Missira (Télimélé)

Le coup d'arrêt donné à la réalisation des **travaux préliminaires du projet** et la persistance de cette situation malgré la signature du cadre d'investissement ne sont pas de nature à confirmer les engagements du promoteur du projet.

L'autre handicap pour l'attractivité du projet est l'avance que les concurrents prêtent aux entreprises chinoises déjà présentes dans Simfer à travers le leader de leur consortium, Chinalco.

A fin décembre 2014, l'ébauche de l'étude de faisabilité se fait attendre bien que la logistique de conception et de coordination du projet soit déjà en place à Londres.

La frilosité des différentes sociétés à venir en Guinée pour la visite de terrain, sans laquelle la finalisation de leurs offres serait assez laborieuse, sinon impossible, est un handicap réel.



Photo des participants à la promotion du projet d'infrastructures du Simandou Sud en Chine.

L'épais brouillard que laisse planer Ebola sur les volontés ou les opportunités d'investissement devrait pouvoir se dissiper à la fin du premier

trimestre 2015 et la relance devrait s'enclencher dès juillet 2015.



Présentation des Kits de protection aux populations et élus locaux de Tamita (Boffa)



**Si la crise sanitaire est une fatalité, la gestion politique de 2015 et de l'après 2015 ne devrait pas se traduire par des violences qui, quelles que soient leurs motivations, nous renverraient à une nouvelle calamité.**

**Le débat sera-t-il plus civilisé et le sens de la mesure, du partage et les vertus du dialogue l'emporteront-ils ?**

**Au niveau mondial :**

**La chute des cours du pétrole** intervient dans des conditions de menace réelle sur d'importants sites de production en Lybie, en proie à une désintégration par les milices, en Irak avec l'éclosion de l'EIL (Etat Islamique en Irak et au Levant), et au Nigéria avec la montée de Bokoharam. Cette dernière organisation a fait allégeance à l'Etat Islamique et a proclamé un califat au nord du pays avec des menaces directes sur de petits producteurs que sont le Cameroun et le Tchad.

En chutant de plus de 50%, le cours du baril de Brent a rogné toute rentabilité du pétrole de gaz de schiste.

Le maintien, voire l'augmentation de la production des pays de l'OPEP et de l'Arabie Saoudite en particulier ne fera qu'accroître ce phénomène dont les motivations sont à la fois géostratégiques et surtout géopolitiques : Décidée à ne pas perdre leur part de marché au profit du Schiste l'OPEP (l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole) augmente sa production et favorise un prix bas du pétrole dont l'effet serait bénéfique pour les économies des pays importateurs, mais pénalisant pour le schiste dont le coût de production – 80 \$ us - est plus élevé.

Pour combien de temps ? L'amélioration de la technologie de fracture hydraulique et une meilleure maîtrise des coûts et de la pollution constituent les enjeux majeurs de cette guerre de tranchée. Ce conflit oppose désormais la « protégée Arabie Saoudite », engagée dans une guerre de leadership avec l'Iran, et son « protecteur Américain », engagé lui, dans une autre guerre contre la Russie, où son arme la plus redoutable est justement le pétrole à prix bas : l'effet bénéfique sur la consommation des ménages et sur l'industrie automobile américaines devant compenser le ralentissement lié à la chute de la production du gaz de schiste.

Tout se jouera également sur l'indépendance relative des différentes économies vis-à-vis du pétrole, l'amélioration des coûts de production et la concession que seront prêts à faire les Etats-Unis entre l'asphyxie de la Russie et de l'Iran d'une part et sa nouvelle politique au moyen orient dont la clef de voute sera l'accord sur le nucléaire Iranien d'autre part, et, même si cela paraît moins évident, le niveau de déficit que serait prête à absorber l'Arabie Saoudite avec son matelas de 750 milliards USD de réserve, et une paix sociale qui sera mise à rude épreuve avec la recombinaison de la dynastie au pouvoir.

**En Guinée cette chute des cours aura-t-elle un impact direct sur le prix payé à la pompe ou un impact indirect à travers une compensation partielle de la subvention sur le prix des produits pétroliers? La proportion de l'impact serait-elle significative sur l'allègement des charges des acteurs économiques publics et privés et la relance des activités créatrices d'emploi?**



Telle est la traduction de l'enjeu du pétrole en Guinée où beaucoup de chemin reste à faire pour la découverte pétrolière.

L'autre caractéristique du monde en 2014 est **l'amorce de la concrétisation du rattrapage des Etats-Unis par la Chine** : la chine s'éveille et au terme d'une domination sans partage – 142 ans - de l'économie américaine ; elle a dépassé les USA en terme de PIB à égalité de parité de pouvoir d'achat : 17.470 milliards USD contre 17.100 pour les USA.

Ce qui est beaucoup plus pertinent pour la Guinée est qu'à fin 2014, les investissements directs étrangers (IDE) ont bondi de 14.1% en 2014 pour dépasser les 100 milliards USD : soit le double du taux de croissance. Ces IDE portent essentiellement sur les matières premières. Bientôt la Chine va être investisseur net.

La question est : **comment capitaliser notre potentiel en terme de ressources minérales et nos relations diplomatiques pour attirer les investissements chinois qui, jusqu'à date ne se concrétisent que très modestement?**

Il nous semble qu'il s'agit-là d'un problème d'Etat dont le débat et le règlement ne pourraient se faire que par les plus hautes autorités, tant les frustrations ont été réelles avec le « paquet global » mort-né et l'attribution des blocs 1 et 2 du Simandou.

Tels sont les enjeux de l'heure et qui auront une influence sur les activités de la Soguipami au terme d'une année de restructuration devant être couronnée par le décret modificatif et les nouveaux statuts devant permettre son opérationnalisation.



**B- LES ACTIVITES DE LA SOGUIPAMI : RECHERCHE MINIERE** (sur permis et éclosion de la recherche minière régionale sur l'or, les métaux de base et les terres rares) **et FORMATION.**

La Soguipami a vécu les hauts et les bas de l'expérience du partenariat avec des investisseurs privés dans la conduite des travaux de recherche et de la mise en œuvre du schéma directeur des infrastructures telle qu'élaboré avec Nodalis.

A rappeler que cette année 2014 est marquée par la situation transitoire consacrée par le décret instituant le Conseil de Surveillance et la décision que la Soguipami ne devrait ni emprunter, ni prêter : elle n'a disposé que d'une marge de manœuvre très restreinte pour ne pas sombrer dans l'oubli.

En effet, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, l'essentiel des opérations de la SOGUIPAMI a été la poursuite des activités de suivi des projets miniers dont celui de Simandou, les prises de contact avec des partenaires potentiels et la participation à des projets d'explorations minières en joint-ventures afin de permettre à la SOGUIPAMI, la constitution d'un portefeuille minier.

*En raison des mesures transitoires et la non opérationnalisation de la SOGUIPAMI, il n'a pas été possible de dégager des revenus d'exploitation (Production). L'ensemble des activités de la SOGUIPAMI en 2014 a été financé par :*

- Le Report de subvention reçue de l'Etat en 2012 : GNF 6796.932.856,
- La Subvention reçue en 2014 : GNF 750.000.000.

La suspension des activités de Krézus à Mandiana et à Boffa ( du fait d'Ebola, voir lettre Soguipami n° 203 du 08 août 2014), l'échec de la tentative de partenariat avec Rostec ( Russie) – du fait de l'achoppement sur les problèmes de garantie - , et la non-finalisation de multiples projets de partenariat (FAMETAL, ALUFER, AXIS MINERAL...) d'une part et , les activités déployées par Camen Ressources sur les permis de bauxite de Télimélé , d'or de Siguri, de minerai de fer à Faranah, la signature et la mise en œuvre des accords avec les sociétés marocaines (ONHYM et Managem) ainsi que les mémorandums signés avec Rent A Port (Belgique), BAGR ( Allemagne) et Génie-Civil (Guinée) d'autre part, constituent respectivement les ombre et lumière de 2014.

**B1- LA RECHERCHE MINIERE sur LES PERMIS**

Le projet de recherche de la Soguipami et de ses partenaires qui tient la route actuellement est

**Le projet de bauxite de CAMEN RESSOURCES sarl de Télimélé :** (photo ci-après : équipe de Camen à Missira)



Présenté par le Directeur de Camen ce rapport se résume aux points suivants :

### **SANTE, SECURITE, ENVIRONNEMENT ET COMMUNAUTE**

Ce volet relate les éléments **HSEC – "Hygiène, Sécurité, Environnement et Communautaire"** des activités de Camen Ressources , pour le projet de bauxite de Missira et Koba de l'année 2014.

#### **Incidents/ Accidents**

4 premiers soins ont été enregistrés ainsi qu'un traitement médical sans arrêt de travail.

#### **Hygiène / Santé**

Une précaution adéquate a été prise suite à la déclaration du virus EBOLA en Guinée au cours de ces opérations.

#### **Inspection / Audit**

Des visites d'inspections régulières ont été réalisées par le Conseiller HSEC avec rapport d'audit. Les visites du Directeur Général ont permis de s'assurer que les opérations de terrain sont en conformité avec les exigences HSEC du groupe.

Ces inspections se sont déroulées sur les bases de Sangarédi mais également sur les camps de Missira. Ainsi les opérations de terrains, les équipements (Bulldozers, sondeuses, camions,...) et ateliers de Geoprospects ont été inspectés.

Une visite des autorités administratives et du partenaire de la SOGUIPAMI s'est déroulée courant Mars pendant 5 jours pour assister au paiement des taxes superficielles.



**Payement de la taxe superficielle à Koba (Télimélé).**

Le représentant de la Direction Nationale des mines a précisé que la "société entretient des très bonnes relations avec la population et les autorités locales par des contributions significatives" et "félicite Camen pour le respect de l'hygiène et de la sécurité pour l'ensemble des travailleurs ».

**Sécurité**

Des actions de mise à jour ont été réalisées notamment sur :

- l'évaluation des risques,
- le plan de réponse aux urgences,
- l'élaboration d'un poster de sensibilisation HSEC,
- l'auto évaluation sur des protocoles de contrôle des risques mortels,
- le registre de suivi des actions HS.

**Environnemental**

Aucun cas d'incident reporté.

**Action Communautaire**

Le paiement de la taxe superficielle aux communautés de Missira et de Koba et la réalisation de 2 forages d'eau pour les communautés de Missira et Koba dans la Préfecture de Téliélé. Voir ci-dessous les photos des cérémonies en présence des sous-préfets et des maires des 2 collectivités ainsi que les autorités administratives et minières.



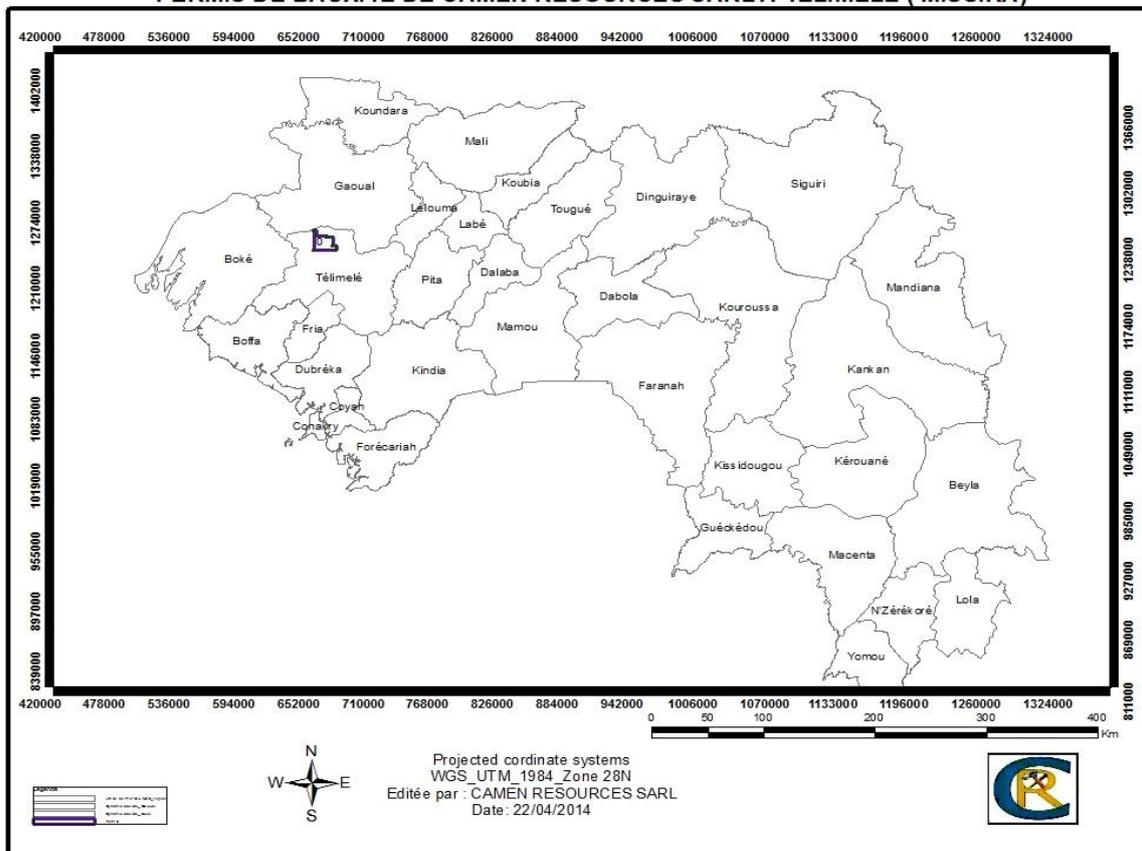
Populations de Koba (Téliélé) pendant la sensibilisation sur Ebola organisée par Camen



### Situation Géographique :

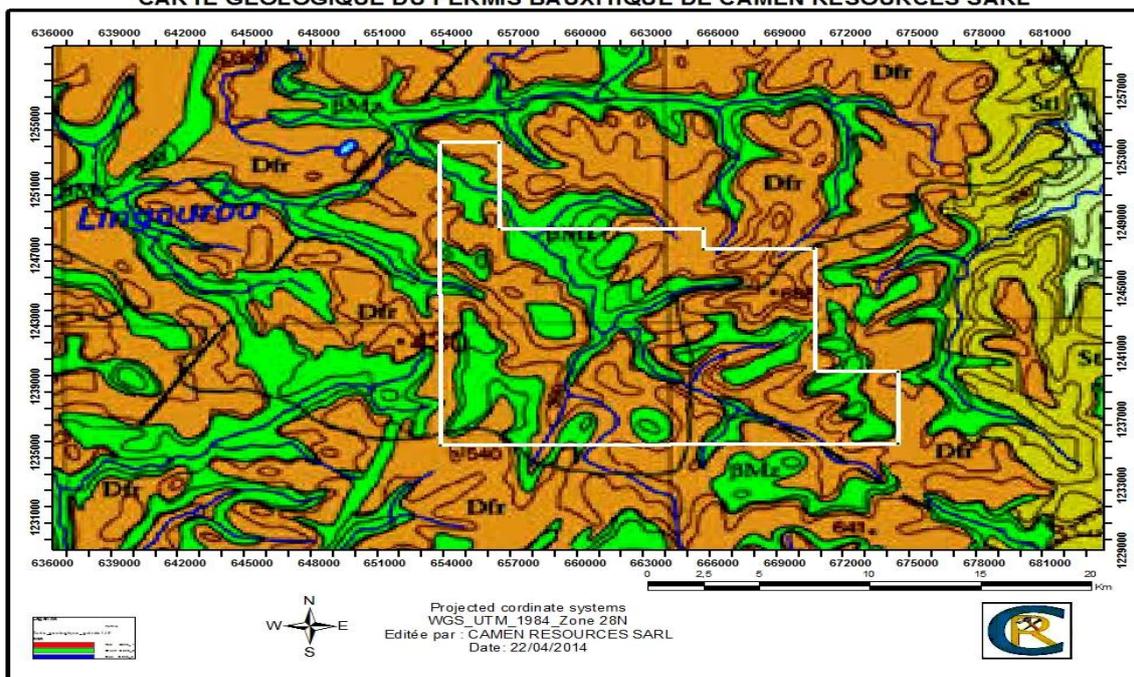
Le permis de recherche de bauxite de Camen est situé dans la Préfecture de Téliélé,

PERMIS DE BAUXITE DE CAMEN RESSOURCES SARL A TELIMELE ( MISSIRA)



Géologiquement la région a connu des dépôts stratifiés et des intrusions (Figure ).

CARTE GEOLOGIQUE DU PERMIS BAUXITIQUE DE CAMEN RESSOURCES SARL



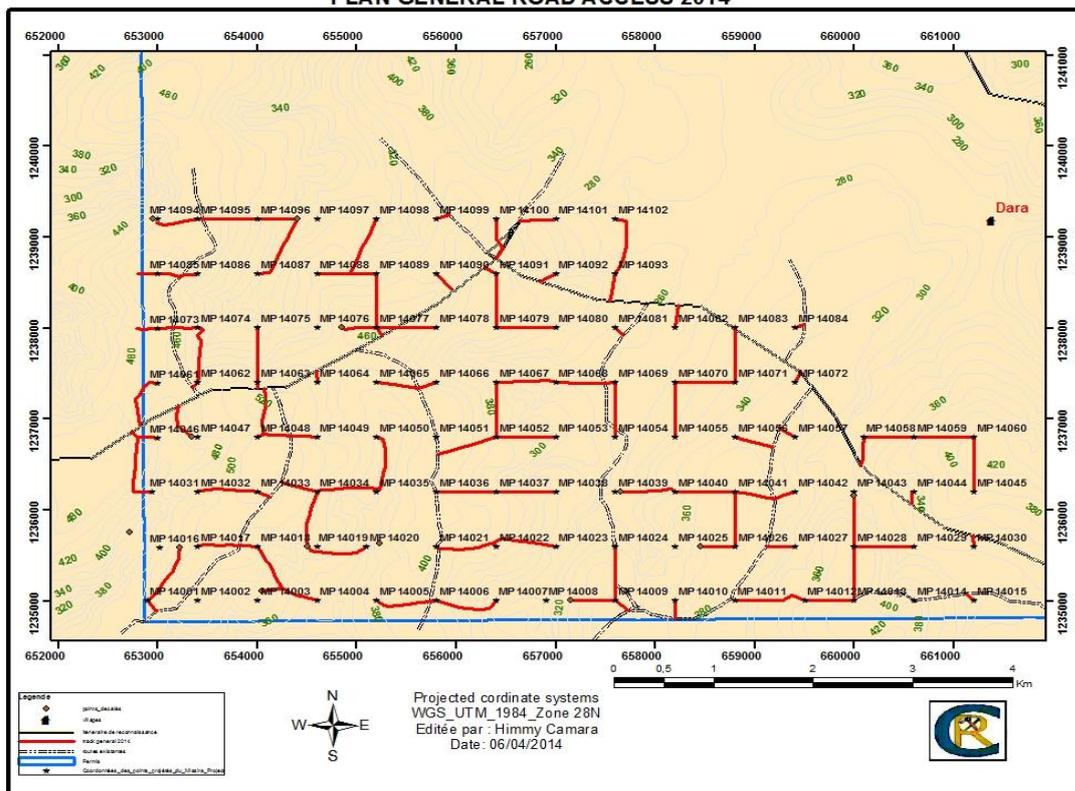


## RESULTATS SUCCINCTS DES TRAVAUX D'EXPLORATION

ROUTES D'ACCES : 208.5 km de Route ouverte suivant le plan d'accès ci-après. (ici à Missira)



PLAN GENERAL ROAD ACCESS 2014





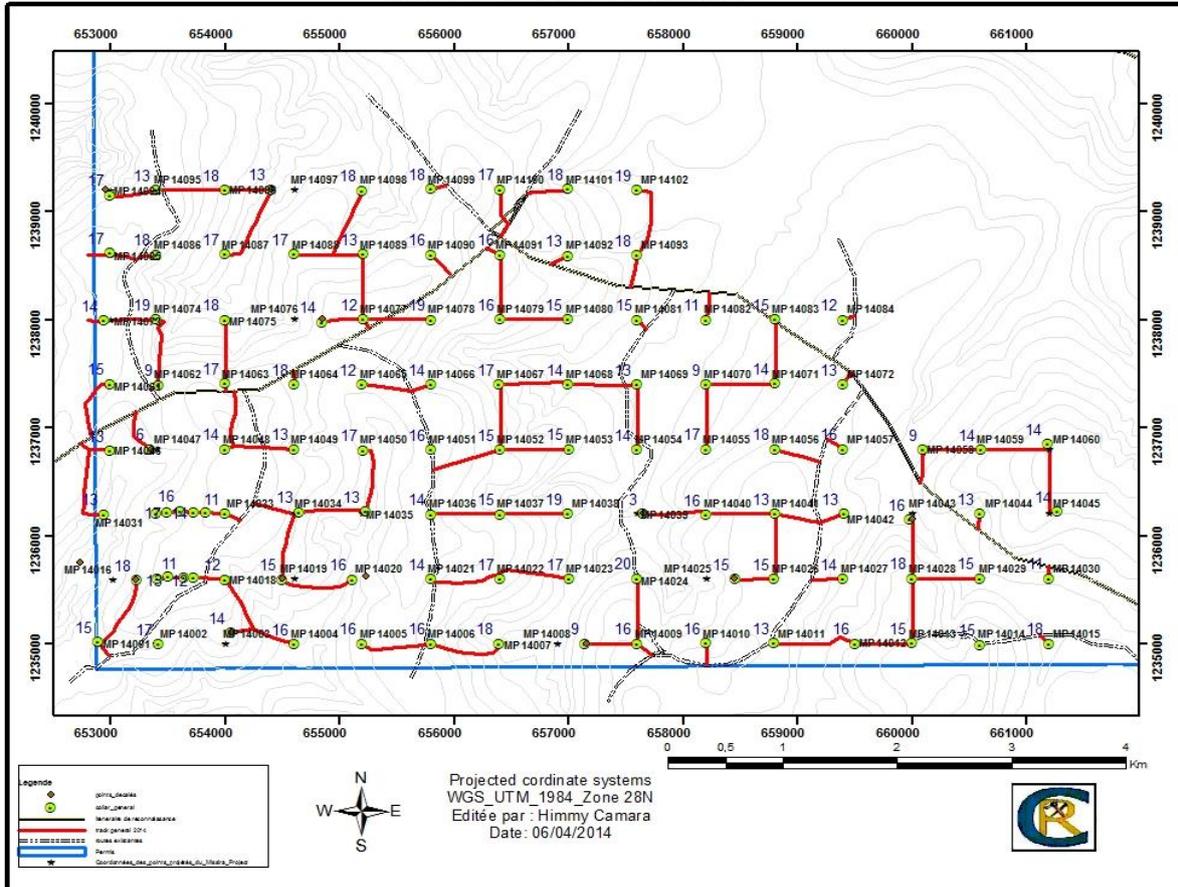
**LEVES TOPOGRAPHIQUES ET FORAGES : 280 trous de forage levés par différentiel GPS (Trimble Business).**





Partenaires de Camen sur le terrain

PLAN GENERAL DRILLING 2014





ECHANTILLONNAGE 4 228 Echantillons analysés

43 Echantillons de cartographie

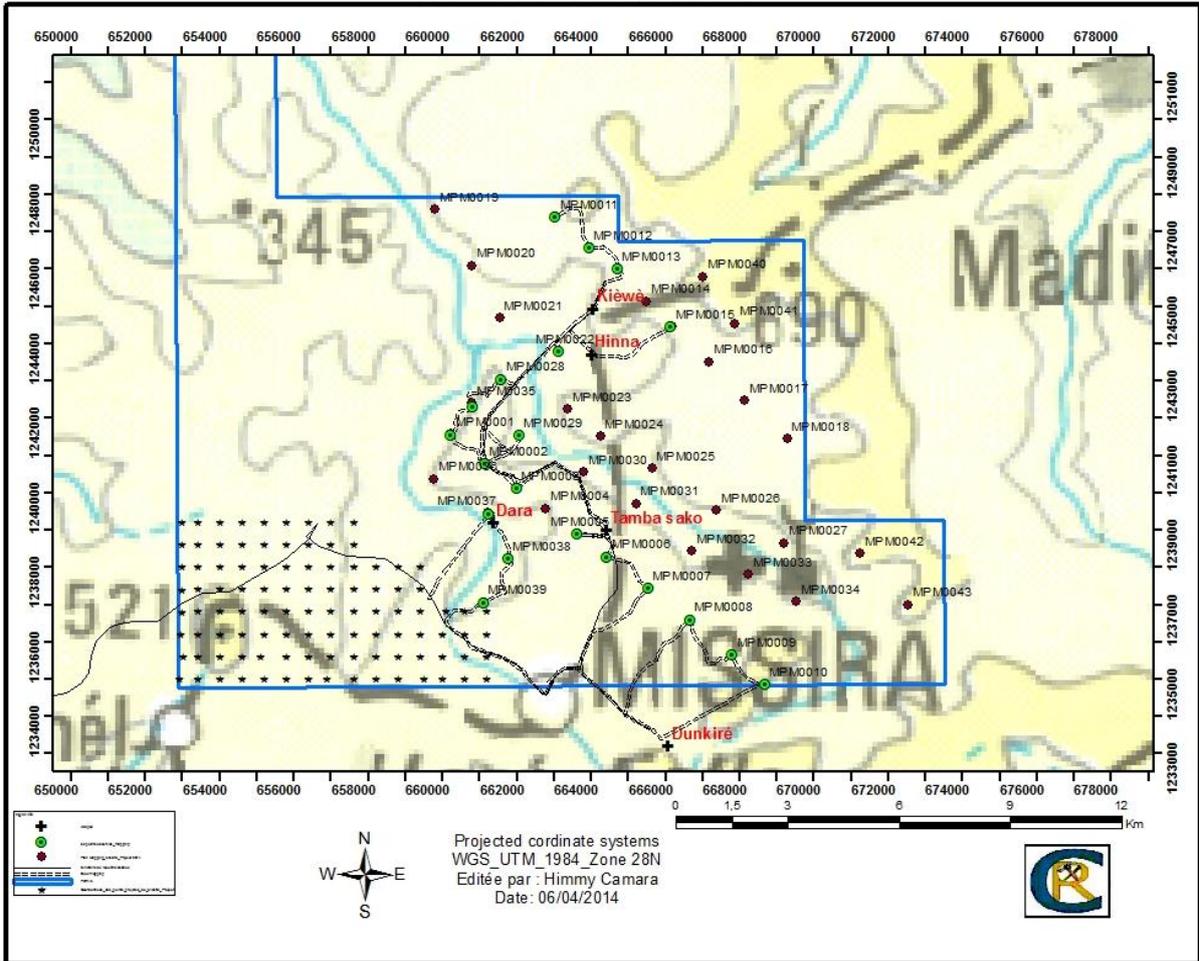


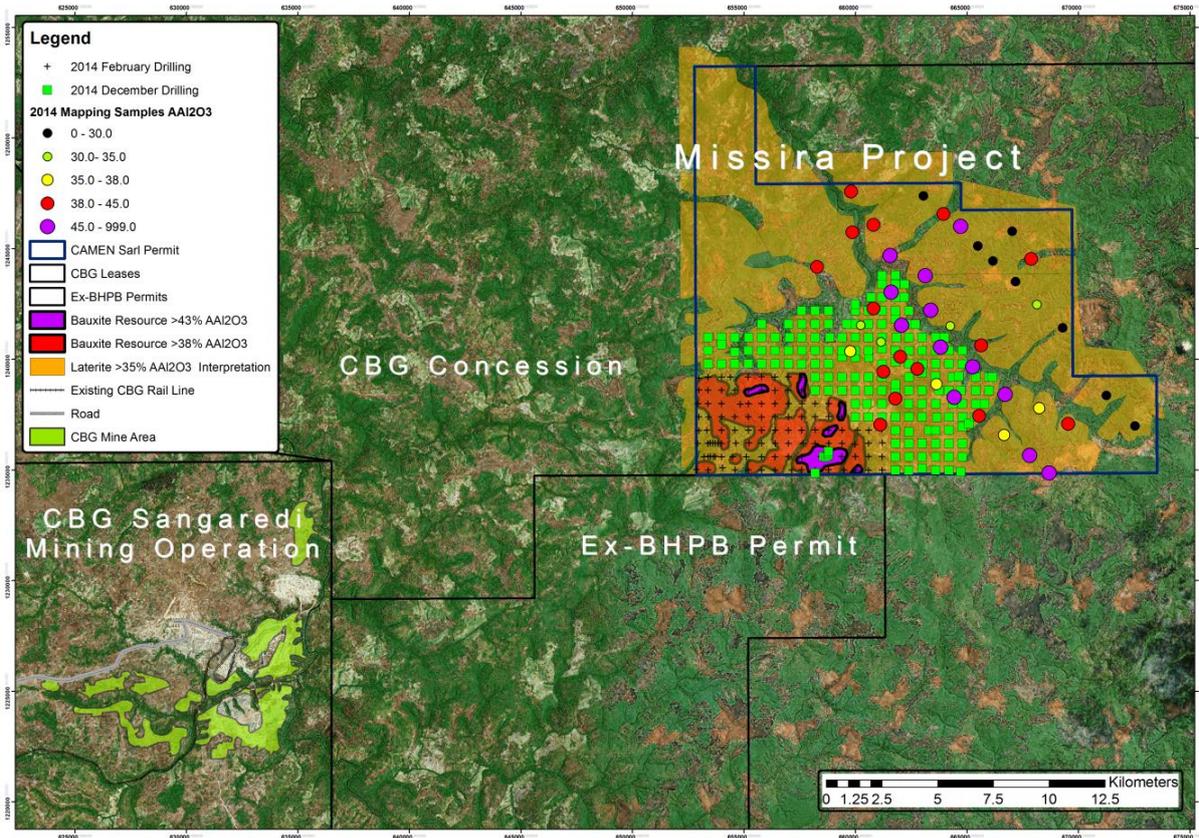
#### 4. CARTOGRAPHIE

La cartographie a été réalisée sur ce permis dans sa partie Est par ce que le forage a été planifié seulement dans la partie du sud de permis.

L'objectif de cette cartographie est de pouvoir identifier la bauxite dans les plateaux qui ne sont pas choisis pour le sondage. Bonne qualité de bauxite a été observée dans ces plateaux mais aussi les affleurements de la dolomite.

MAPPING PLAN PROGRESS





### LEVE DES POINTS DE SONDAGE

L'ensemble des points de sondage 109 ont été levés avec l'installation de 3 nouvelles stations de base installées dans le permis.



### PREPARATION DES ECHANTILLONS



### Pesage et Concassage des échantillons



Triage et Séchage des échantillons



Numérotation et Pulvérisation des échantillons



**PARTAGE DES ECHANTILLONS : échantillons témoins**



**Tri des échantillons à envoyer à Conakry pour le laboratoire et ceux des échantillons témoins**



EXPEDITION DES ECHANTILLONS DE LABORATOIRE A CONAKRY EN ROUTE POUR L' AUSTRALIE.



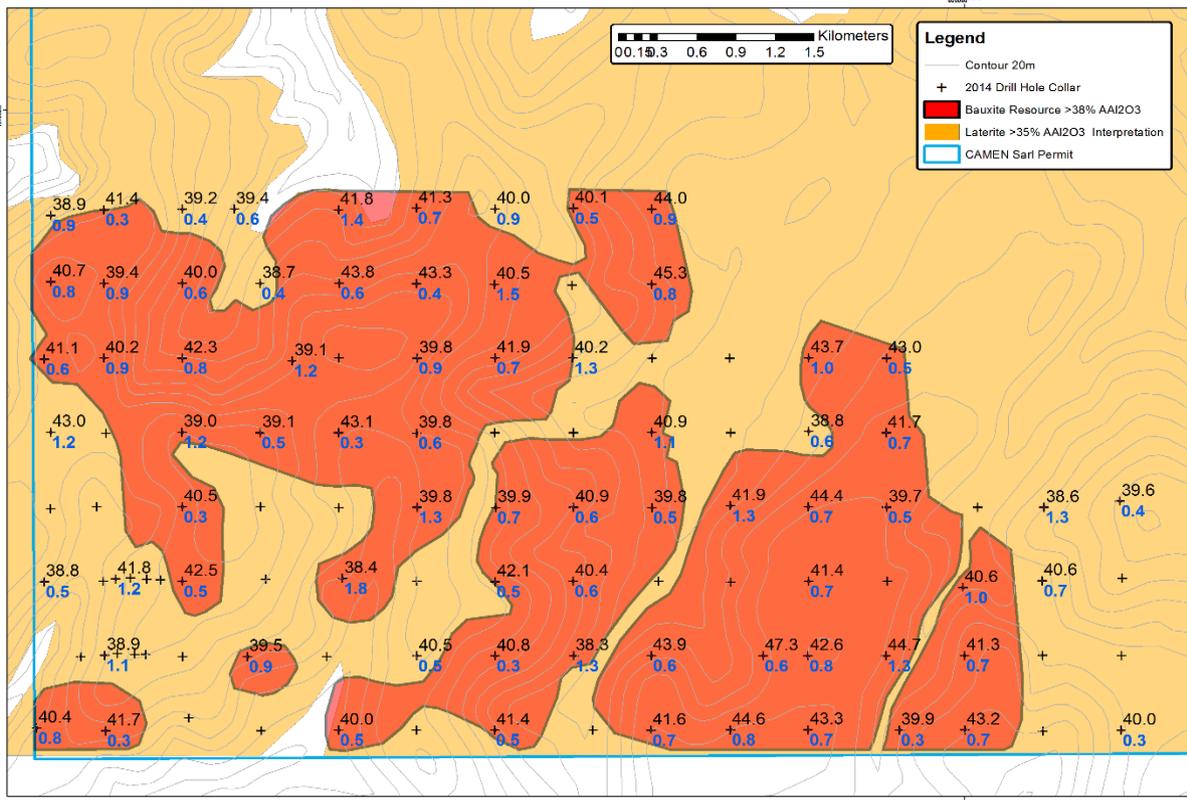
Expédition en Australie pour des fins d'analyse au Laboratoire spécialisé GENALYSIS.

#### LES MOYENS MATERIELS DE CAMEN

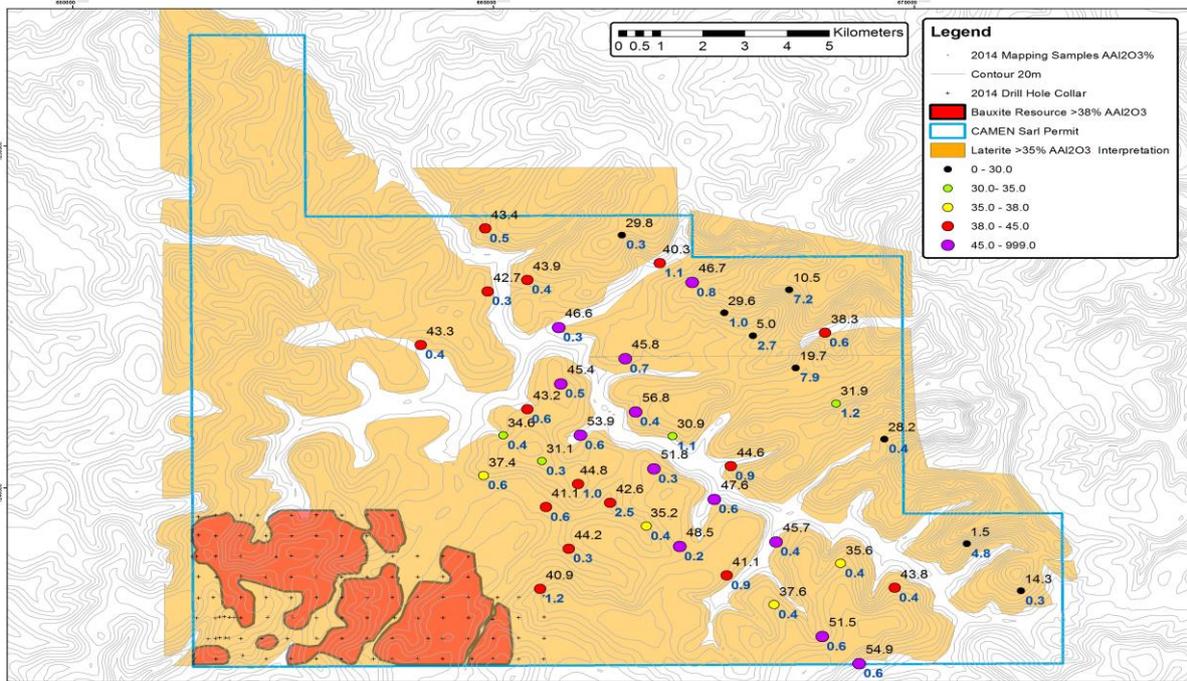


CAMEN a utilisé des véhicules légers du type TOYOTA pour la supervision des travaux de terrain. Les land-cruisers tout terrain étant conduits par des chauffeurs compétents et expérimentés, il n'y a pas eu d'accidents pour cette première

phase d'exploration.



**FORAGE ET CARTOGRAPHIE DES ECHANTILLONS**



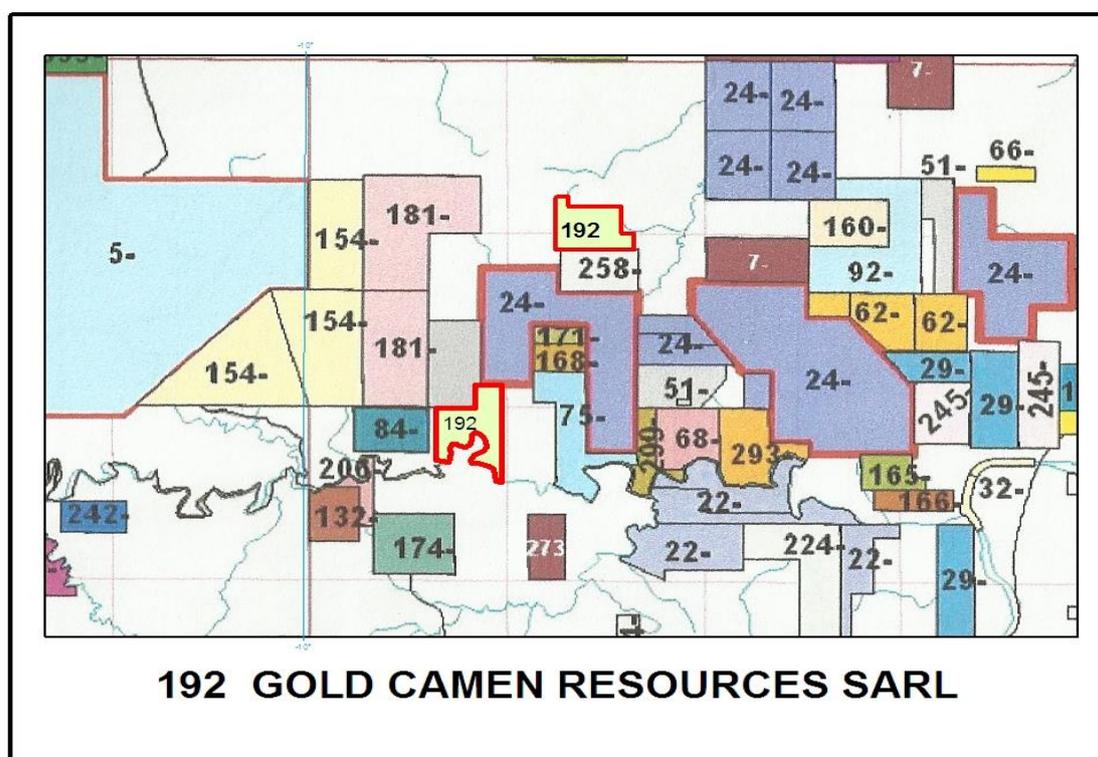
Ce rapport résume toutes les activités de prospection menées à Télimélé par Camen mais aussi les statistiques en matière de Santé et sécurité de Mars à décembre 2014. Noter que par rapport aux

engagements pris devant le gouvernement Guinéen Camen a effectuée des travaux considérables en un temps record avec un budget beaucoup plus raisonnable.

**Chiffres clés du projet : 730MT ont été mis en évidence comme réserve suite à 2 campagnes de Forage pour un coût total de \$1 231 574 financés par le partenaire technique et financier australien : West Africa Bauxite.**

**B2- ACTIVITES DE RECONNAISSANCE sur fonds propres de Camen :**

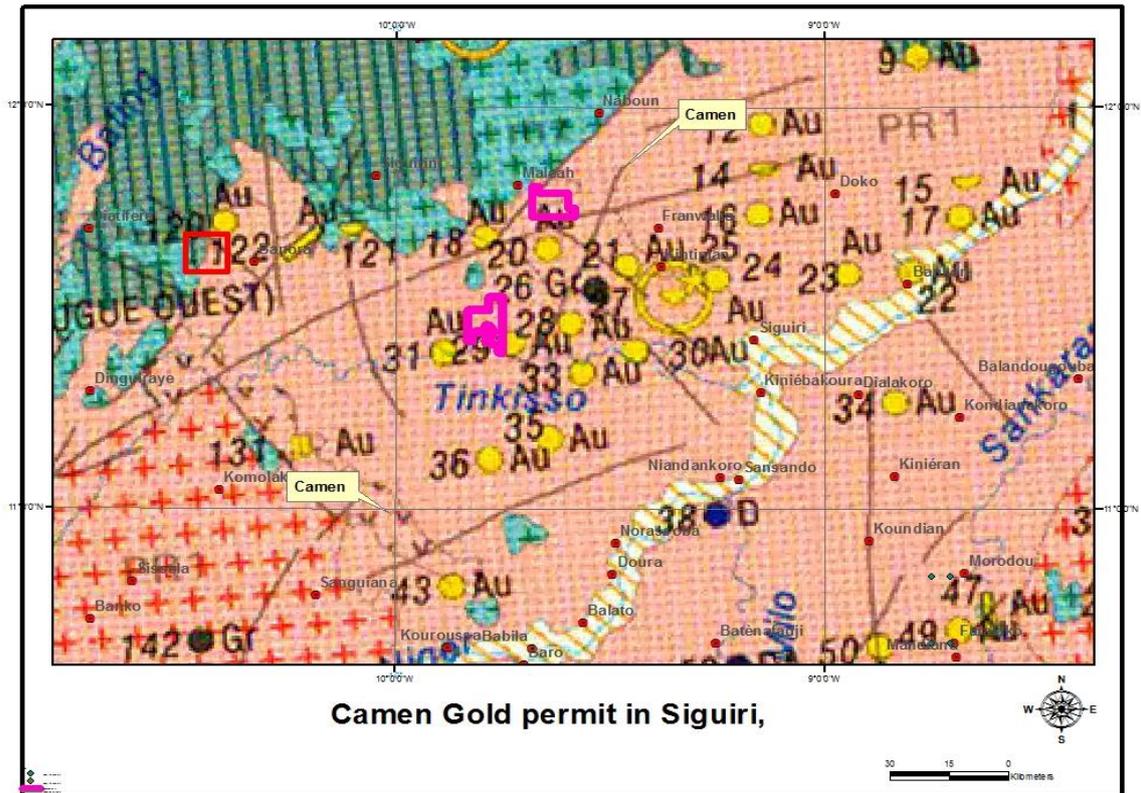
**Le permis d'or de Siguri : chiffres caractéristiques**



- 40 filons de type hydrothermal identifiés,
- Une dizaine d'anciens sites d'orpaillages de minéralisation primaire cartographiés,
- 2 sites anormaux localisés et circonscrits,
- 50 Echantillons Grabs-sol prélevés et analysés,

Phase de suivi :

- 71 points projetés pour la phase géo-tactique,
- 71 échantillons prélevés,



-50 échantillons Grabs sol,

Tous ces échantillons ont été analysés au Laboratoire de Bamako.

Le permis de minerai de fer de Faranah

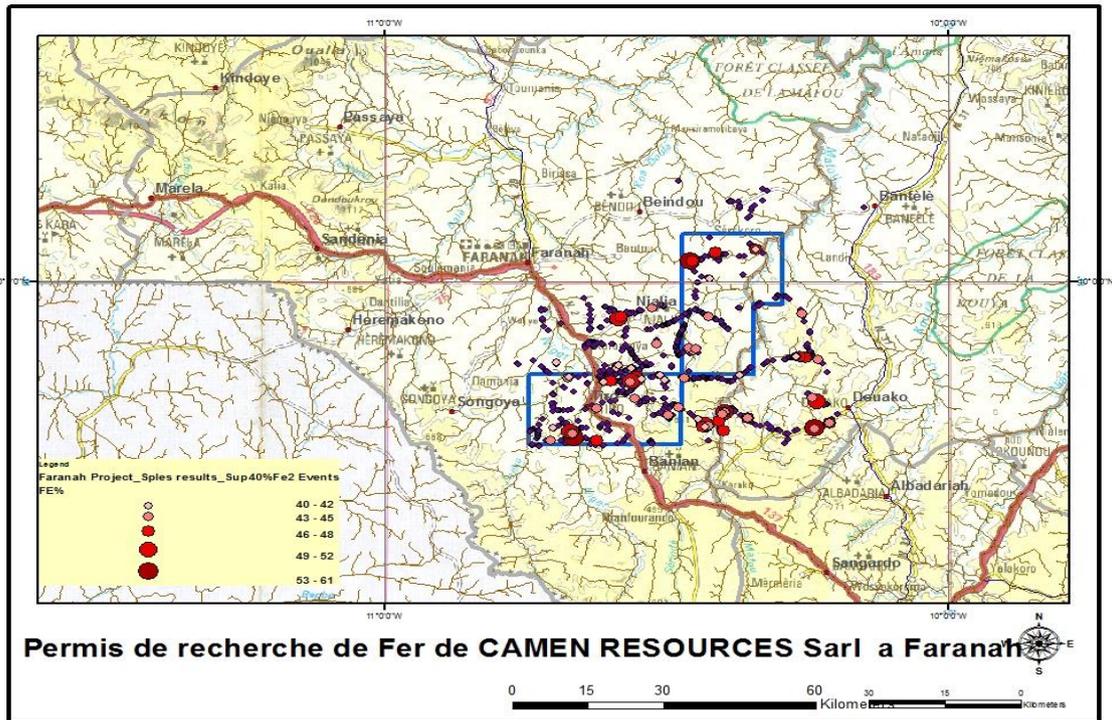
Le 10 mai 2006, BHP Billiton World Exploration Inc. « BHP Billiton » obtena six(06) permis de recherche de minerais de Fer pour trois années au Centre Sud Est de la Guinée plus précisément dans les préfectures de Faranah et Kouroussa; couvrant une superficie de 3000 km<sup>2</sup> (voir figure ci-dessous). Les permis de Camen sont issus de ce périmètre après la première rétrocession.

**Depuis l'obtention des permis en décembre 2013, CAMEN RESOURCES S.a.r.l a réalisée des travaux dont;**

**La compilation et la conciliation des données antérieures;**

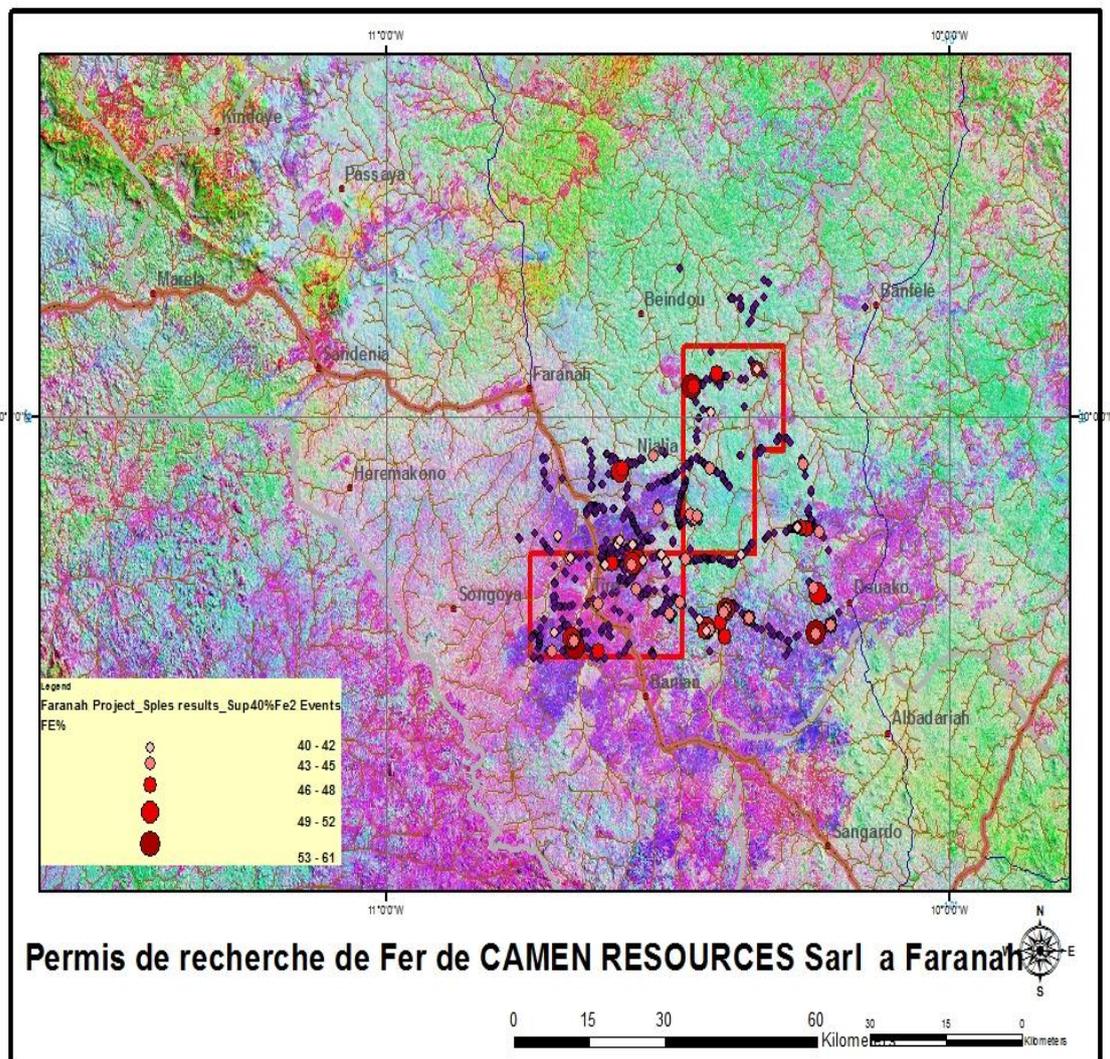
**La reconnaissance générale;**

**La cartographie régionale.**



Au cours de ces itinéraires, des échantillons de roches ont été prélevés avec de potentielles teneurs (voir photos ci-dessous)





En tenant des potentialités des permis de CAMEN RESOURCES S.a.r.l, il s'avère nécessaire de projeter des travaux de recherche détaillés sur les différents targets cibles notamment :

- La cartographie détaillée des targets;
- La projection de sondage pour délimiter la minéralisation en profondeur;
- Les travaux d'estimation des ressources;
- La cartographie détaillée Sub-contracted to Camen; \$150 000
- Seismic program: subcontracted to MicroMentis \$445,000
- Access road improvement for drill rigs: \$100,000
- Camp restoration and facilities installation \$120,000. It is understood if Camen Resources can supply facilities



- Provisioning of teams: \$80-100,000
- Le sondage pour délimiter la minéralisation en profondeur 3 000m; \$ 1 500 000 subcontracted to Camen
- Core packing and air transportation \$50 000
- Les travaux d'estimation des ressources. \$80 000 sub contracted to Golder
- Core sample testing and verification by the laboratory, \$60 000
- Project Management \$80-100,000

Le budget minimum de ces travaux est de : \$2 705 000

Les résultats de la campagne 2014 sont les suivants :

6 zones d'anomalies ont été ciblées pour la reconnaissance de l'étude précédente faite par BHP BILLITON dont :

- deux (2) zones de formation ferrifère (BIF) de direction Nord-sud, Nord –est avec une teneur estimable environ 50-60% ont été identifiées par suite de la cartographie et ont attirés l'attention (voir figure ci-dessous), et
- deux (2) autres zones de taille moindre de formation ferrifère. Sur les zones I et IV :
- 9 échantillons ont été prélevés.

Les permis de fer de CAMEN RESOURCES S.a.r.l regorgent de potentialité du point de vue de la minéralisation ferrifère, qui est d'autant plus intéressante qu'il est nécessaire de développer les travaux projetés.

Les résultats des essais métallurgiques montrent un potentiel de haute teneur de concentré (69.8%Fe, 1.0% SiO<sub>2</sub>) par rapport à la maille de broyage de 212µm.

L'exécution des travaux projetés mettra en exergue les ressources minérales des targets cibles.



Le DG de la SOGUIPAMI et son homologue de MANAGEM

### B3- L'EXPLORATION MINIERE REGIONALE

Elle est mise en œuvre dans le cadre du partenariat avec Managem : suite à la signature des Accords, un plan d'action a été élaboré et le comité de suivi a été mis en place. Dans le cadre de ce plan d'action, une zone d'exploration a été identifiée en région forestière et des cadres de Managem, de Soguijami et de

la Direction Nationale de la Géologie ont mené conjointement des missions de reconnaissance.

Une société commune Managem-SOGUIPAMI est en voie de création. C'est à elle que sera attribuée l'autorisation d'exploration et elle sera titulaire des permis éventuels qui seront accordés dans le cadre de l'exercice du droit de premier choix dans la zone explorée. Le programme portera sur les métaux précieux, les métaux de base les terres rares, et a déjà fait l'objet d'une autorisation délivrée par le Ministère des Mines et de la Géologie (lettre ref n° 0963/MMG/CAB/2014 du 30 juillet 2014) garantissant au groupe Managem un droit de préférence pour l'octroi des permis de recherche sur la zone cible, dans les limites des dispositions légales en vigueur.

Pour la réalisation de ce programme de Prospection Régionale, les fonds nécessaires seront engagés par MANAGOLD LTD à hauteur de **1.000.000 de dollars US (Un million de Dollars US)**. Ce financement sera inscrit en tant qu'avance actionnaires faite par MANAGOLD LTD à la Société commune et sera remboursable à compter de la date de la mise en exploitation de la Future Propriété.

#### B4- LA FORMATION

Après la signature des conventions cadres de coopération avec les sociétés minières marocaines en marge de la visite de sa Majesté le roi du Maroc en Guinée, des accords d'application ont été signés au Maroc entre MANAGEM et la SOGUIPAMI et entre ONHYM et SOGUIPAMI.



Le DGA de la SOGUIPAMI avec le DG de l'ONHYM et le DN de la Géologie en mission au Maroc.

C'est à la suite de cela qu'un programme de formation a été élaboré portant sur 2 volets :

L'échange d'expérience : un programme de séjours de cadres marocains en Guinée a été élaboré. Il se concrétisera en 2015.

- La formation : aussi bien avec l'ONHYM qu'avec MANAGEM, les

programmes de formations ont été élaborés. Ils ont porté sur 10 domaines et ont bénéficié à 29 stagiaires de la Soguiami (14), du Ministère des Mines et de la Géologie (12) et du Ministère de l'Economie et des Finances (3)- voir détail dans le tableau ci-après.

Les résultats de cette formation sont l'œuvre conjointe de la collaboration étroite entre la Direction Nationale de la Géologie, de la Direction Nationale du Budget et la Soguiami.



	SOGUIPAMI	MINE ET GEOLOGIE	ECONOMIE FINANCES
	M A N A G E M		
Management /méthodes minières	1	5	-
Management / communication	8	-	-
	O N H Y M		
Management des projets	3	-	-
Gestion financière du portefeuille	1	-	1
Relation ONHYM / Tutelle	1	-	2
Géologie et méthodologie	-	2	-
Méthodes de géophysique	-	1	-
Téledétection et hyperpectrale	-	1	-
Méthode de géochimie	-	2	-
Méthodes d'analyse chimique	-	1	-
Total	14	12	3

#### **B5- Gestion du portefeuille minier de l'Etat.**

Dans le cadre de la gestion du portefeuille minier de l'Etat, la SOGUIPAMI a participé activement aux négociations et à la signature du cadre d'investissement du projet de simandou le 26 mai 2014.

Avec la signature de ce cadre d'investissement, l'Etat guinéen détient effectivement à date, à travers la SOGUIPAMI, 7.5% des actions de SIMFER SA.

Par ailleurs, la SOGUIPAMI a été représentée aux conseils d'administration et assemblées générales :

- de la CBG par M. Ahmed KANTE Administrateur général de la SOGUIPAMI,
- de la société Anglogold ashanti (SAG) par M.Aboubacar Kagbè TOURE Administrateur général adjoint de la SOGUIPAMI.

Au cours de 2014 les cadres et dirigeants de la SOGUIPAMI ont participé avec les cadres de l'Etat, à toutes les négociations importantes dans le cadre de l'implantation de nouvelles sociétés minières et d'infrastructures en Guinée. Elle a été aussi représentée aux missions de promotion du projet d'infrastructures du Simandou à Paris, Beijing, éoul et Washington.

Afin de promouvoir le secteur minier guinéen, la SOGUIPAMI a poursuivi le renforcement des relations de partenariats avec les sociétés ONHYM et MANAGEM du MAROC, Sovereign Mines of Guinea (SMG) et Camen ressources.



## C- LA PROBLEMATIQUE DE LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE MINIER : MINES, INFRASTRUCTURES ET PATRIMOINE GEOLOGIQUE

### C1- MINES

Au niveau de la filière Bauxite, l'année 2014 est marquée par l'interdiction par l'Indonésie de toute exportation de bauxite alors qu'elle assurait, avec plus de 50 millions de tonnes, 28% de la production mondiale. Cette décision stratégique est au service d'une vision d'industrialisation et de diversification basée sur la transformation sur place des matières premières ; le pays, dans un passé relativement récent, s'était doté de la législation la plus attractive pour favoriser l'éclosion des activités minières alors que ses stratégies étaient conscients du handicap que représentait le faible potentiel du pays : 1 à 3% des réserves mondiales.

En 7 ans l'Indonésie est passée de 7 à 57 millions de Tonnes par an (mtpa), se dotant au passage des infrastructures ferroviaires et portuaires adaptées, à quelques encablures de la Chine et ce, avec des capitaux chinois.

Ce boom a été soutenu par l'implantation et le développement en Chine d'une batterie de raffineries et de fonderies alimentées par une production hydro-énergétique bon marché de près de 6.000 MW. Sevrées de la bauxite malaisienne, des compagnies chinoises écument des territoires potentiellement riches afin de réduire progressivement ce déficit.

La ligue 1 de la bauxite est constituée par les pays dont les réserves en pourcentage mondial correspondent à 2 chiffres : ce sont la Guinée, l'Australie et le Brésil. Tous les autres évoluent en dessous.

Le fait remarquable au niveau de ce club est la régression de la Guinée liée à l'effet conjugué de résultats de recherches minières quasi-statiques et de production de bauxite en retard par rapport au rythme de ses concurrents:

- 1978/2002 : cette période est l'Age d'or avec 2/3 des réserves mondiales et 2<sup>ème</sup> producteur mondial de bauxite
- Décennies 2000 et 2010 marquent une période de stagnation voire de recul : moins d'1/3 des réserves mondiales et 5<sup>ème</sup> producteur mondial de bauxite.

La conséquence globale est un retard accumulé dans la recherche minière et dans le volume de la production :

**Le retard accumulé dans la recherche minière** résulte d'un double impact : d'une part, l'attribution des permis n'est pas au service d'une vision stratégique clairement définie, et d'autre part le suivi et le contrôle du respect des clauses de rétrocession accompagnée des résultats de l'estimation des réserves ne sont pas.

**Le retard de la Guinée dans la production est réel** par rapport au reste du monde et par rapport à elle-même : il s'explique par la domination totale des multinationales sur les infrastructures minières et sur la décision d'investissement ; le tout au service d'une stratégie non écrite visant à stériliser



autant que possible les énormes réserves dont l'exploitation « hors de leur contrôle » pourrait « perturber » le marché de la bauxite.

Les infrastructures sont captives et aucune n'est partagée avec une autre société minière ; et la production est stagnante en Guinée alors qu'elle se développe ailleurs, notamment en Amérique du sud et en Australie, avec les mêmes firmes, ALCOA et RIO TINTO, actionnaires principaux de Halco, qui contrôlent près de 50% de la production mondiale (120 millions de tonnes).

Le constat est que la stratégie de ces multinationales n'a pas consisté à faire de la Guinée un acteur majeur de leurs activités de production et de transformation de la bauxite.

Le défi minimum à relever dans le quinquennat 2015/2020 est celui de la consolidation des parts de marché de la Guinée par la réalisation d'une production supplémentaire de 15 millions de tonnes, la reprise de l'usine d'alumine de Fria et le lancement de la construction d'une nouvelle raffinerie d'alumine.

#### **Au niveau de la filière minerais de fer,**

L'obstacle des infrastructures minières pour le développement des mines est plus sérieux à cause de leur situation géographique mais tout aussi contournable à condition que les ambitions affichées deviennent réalistes et réalisables : dans l'impossibilité conjoncturelle de réaliser ces infrastructures, un changement de paradigme s'impose.

#### **C2- Pour les infrastructures**

Le niveau de partenariat actuel permet à la SoguiPami de coordonner les nouvelles infrastructures portuaires.

La conduite d'une étude permettant l'actualisation des options d'infrastructures portuaires pour la filière Bauxite, et complétant l'étude de Nodalis, en intégrant les projets bauxite/alumine non pris en compte est une proposition en cours d'examen au Ministère des Mines et de la Géologie.

L'expérience de ces dernières décennies, laissant l'initiative de l'étude et de la réalisation des infrastructures aux opérateurs miniers, s'est soldée par beaucoup de shows médiatique et peu (ou pas) d'infrastructures : chacune des sociétés s'est présentée avec son projet individuel de chemin de fer et de port avec des coûts qu'elle n'a pas les moyens de mobiliser. Ces difficultés de mobilisation ont entraîné des reports dont la justification s'est, le plus souvent, nichée dans la mauvaise gouvernance du secteur et les tribulations politiques du pays.

La conséquence directe de ces pratiques a été le gel des ressources couvertes par le jardin fleuri des présentations de tout genre (power point, reportages, publication dans la presse écrite et le net..)

L'étude que se propose de faire la SoguiPami permet à l'Etat de reprendre l'initiative dans la conception et la réalisation des infrastructures. Elle représente une alternative plausible par rapport à l'expérience récente : plus pragmatique, elle mettra les sociétés en face de spécialistes seniors, et évitera à l'Etat le risque de se faire balader avec de volumineuses études et des présentations power point suscitant un espoir jusque-là toujours déçu.



L'analyse des projets actifs permettra, dans le respect des obligations de confidentialité, d'examiner les études, les tracés, les sites, les données géotechniques et sédimentologiques individuels des différents projets portuaires, de les évaluer et de proposer une actualisation des options d'infrastructures portuaires pour la filière : la finalité recherchée est de permettre à l'Etat d'indiquer aux sociétés minières les sites portuaires retenus pour l'évacuation du minerai. Ceci aura l'avantage de poser concrètement les bases de la mutualisation, les acteurs miniers devant utiliser ces ports étant identifiés en fonction de l'aire géographique traversée par les tracés de route et de chemin de fer dont la mise au point est en discussion préliminaire avec des partenaires potentiels (VINCI, ROSTEC et Andrade Gutierrez).

L'utilité de l'intervention de la Soguipami réside aussi dans la gestion professionnelle des calendriers et des coûts tout aussi individuels que le sont les projets techniques : la finalité recherchée est de trouver avec les acteurs sérieux le compromis à même de favoriser le démarrage de la production et à éviter que les surenchères sur une mutualisation non pilotée par l'Etat aboutissent au découragement des meilleurs investisseurs.

#### **La vision de la SOGUIPAMI pour les mines et les infrastructures:**

Le handicap majeur pour la Guinée est le manque de contrôle sur ses infrastructures qu'elle :

- a bradé (Friguia) à Russal
- s'est faite spolier (CBK) par Russal
- a aliéné (CBG) à Halco.

Des infrastructures dans la gestion desquelles l'Etat joue un rôle marginal de simple conciliateur au cas par cas.

L'Etat, après les tentatives infructueuses de 2007/2008, est de nouveau engagé en 2014 dans la mise en œuvre d'une vision complémentaire pour éviter de reproduire un schéma unique, potentiellement conflictuel, parce que basé sur un conflit d'intérêt qui est l'essence même de l'entreprise capitaliste : ne pas favoriser le concurrent.

La vision complémentaire sera de développer parallèlement une politique de développement minier axé sur le minage de surface animé par des **entrepreneurs miniers nationaux** et une politique d'infrastructure minière axée sur la promotion d'infrastructures réalisées par des investisseurs non miniers et/ou par un consortium d'investisseur miniers et qui permettrait à l'Etat de reprendre le leadership en tant que seul garant de l'intérêt général.

Il s'agit d'une vision complémentaire de la première qui se résume dans le triptyque Mine industrielle – chemin de fer – port en eau profonde qui peut coexister avec la création de nouvelles infrastructures et l'ouverture de nouvelles mines semi-industrielles, basé sur le minage de surface et à faible intensité de capital.

L'ébauche d'une politique minière guinéenne passe par la définition claire d'une vision en répondant à des questions simples:



Les réserves de bauxite de la Guinée lui permettent-elles de mener de front une politique d'exportation du minerai brut et une stratégie d'industrialisation minière?

Les résultats des politiques précédentes ont-ils permis d'atteindre les résultats à la hauteur du potentiel ?

faut-il continuer dans ce système classique ou faire une nouvelle expérience de ce qui a produit de meilleurs résultats ailleurs?

**Faire décoller la filière bauxite en Guinée passe par une véritable ambition nationale de reprise de l'initiative du développement minier par l'Etat.** Cette ambition sera traduite dans une stratégie sectorielle qui sera servie par des infrastructures adaptées aux capacités actuelles du pays et réalisées par des investisseurs indépendants.

Pour 2015, la SoguiPami est favorable pour la conduite de projets pilote dans ce sens.

**Pour la mine, la SoguiPami opte pour une exploitation semi-industrielle** telle que la met en place la Société Minière de Boké (SMB) avec ses partenaires et avec la participation de notre partenaire technique Camen Ressources sarl qui réalise les études d'impact environnemental et social du Port, de la route et de la Mine ainsi que l'étude de faisabilité du projet.

Plusieurs demandes de permis de bauxite sont déposées au Ministère pour permettre, sous l'égide d'une AMOA (Agence de Mise en Œuvre Aguérie) d'expérimenter ce modèle à caractère stratégique pour la SoguiPami et pour toute la Guinée: une réflexion sur l'intérêt de mettre en place un dispositif de gestion de projet est achevée. Il fait l'objet d'un programme qui couvre la phase de cadrage, la phase conceptuelle et celle du déploiement opérationnel. Ce programme sera soumis à l'approbation du Conseil après la signature du décret définissant les nouvelles attributions de la SOGUIPAMI.

### **C3- LE PATRIMOINE GEOLOGIQUE**

Les sites géologiques font partie intégrante du patrimoine minier : les répertorier pour les sauver de la destruction humaine et/ou naturelle tout en les rendant disponibles et accessibles pour la Formation Pratique et/ou pour le Tourisme est le contenu de la proposition de partenariat qui nous a été faite par la société guinéenne et de droit guinéen Victoria Mining voici le résumé

L'enjeu est avant tout de mettre en exergue des espaces géologiques qui permettront de mieux comprendre le patrimoine géologique national :

Les Objectifs Spécifiques du projet sont :

- l'identification de l'ensemble des sites et objets d'intérêt géologique,
- la collecte et la description de leurs propriétés sur des fiches appropriées,
- la hiérarchisation et la validation de ces sites en tant que site à intérêt patrimonial,
- l'évaluation de leur vulnérabilité et de leur besoin de protection,
- la réalisation d'une étude d'interprétation d'un géosite ou d'un ensemble de géosites,



- la réalisation des mobiliers d'interprétation permettant de transmettre des connaissances sur les Géo patrimoines,
- la réalisation des supports papiers et la cartographie des géosites,
- et enfin l'aménagement de ces sites pour des buts de géo tourisme.

Pour la réalisation du projet, la société propose une méthodologie basée sur trois (3) étapes à savoir :

a- L'inventaire : dresser les caractéristiques géologiques et géomorphologiques régionales et locales des sites. Cette étape consiste à

- compiler et analyser des documents géologiques (cartes, rapports, articles scientifiques, mémoires) et topographiques, et à
- procéder aux travaux de terrain afin d'inventorier les entités géologiques pour définir les caractéristiques géologiques du phénomène observé et noter les attraits culturels pouvant constituer des valeurs ajoutés pour les sites.

b- L'évaluation : L'estimation de la valeur scientifique, économique et touristique des sites sera effectuée sur la base des critères quantitatifs et qualitatifs. Ces critères permettent l'évaluation de tous les sites qui seront inventoriés sur une base de sélection commune qui facilite ainsi la sélection des meilleurs sites.

c- La proposition thématique : elle consiste à regrouper les géo-sites potentiels dans des thématiques géologiques ou géomorphologiques cohérentes. Une des façons de parvenir à ce regroupement est de les classer selon leur origine.

Une démarche associant l'éducation, l'élaboration de plans de gestion et des mesures de protection juridiques appropriés est nécessaire pour la bonne gestion des zones d'intérêt spécial pour la géologie, la géomorphologie ou la diversité biologique. Ces mesures peuvent être nationales et internationales.

#### **Sur le plan national :**

Le gouvernement devrait envisager :

- d'élaborer et de mettre en œuvre de nouvelles lois si ces zones ne peuvent être protégées par la législation existante
- de renforcer les lois existantes pour augmenter la protection ;
- d'intégrer la protection juridique des zones d'intérêt géologique dans la protection de la diversité biologique ;
- de légiférer ou d'appliquer les lois pour protéger les zones d'intérêt géologique qu'il faudra lier aux inventaires de sites nationaux et aux bases de données nationales en matière de sites.



- d'utiliser l'éventail des instruments internationaux existants pour protéger les sites, notamment la convention mondiale,

**Sur le Plan International :**

Il faut noter qu'en 1972 la conférence générale de l'UNESCO a adopté la Convention relative à la protection du patrimoine culturel et naturel mondial dite « Convention du Patrimoine Mondial », qui prévoit la création du Comité du Patrimoine Mondial, de son bureau et du fond du patrimoine mondial. La Guinée étant l'un des pays à ratifier cette convention devra suivre à la lettre les actions proposées par la convention qui sont entre autres :

- recenser le patrimoine géologique relevant de leur juridiction afin d'identifier les sites géologiques/géomorphologiques susceptibles d'être inscrits au patrimoine mondial et d'ajouter ces zones à leur liste nationale provisoire des sites potentiels du patrimoine mondial ;

- veiller à ce que toutes les caractéristiques géologiques/géomorphologiques importantes d'un site soient clairement énoncés dans les documents requis pour leur inscription sur la liste du patrimoine mondial.

**PLAN D'EXECUTION TECHNIQUE DU PROJET :**

ACTIVITES	REALISATIONS
Faire Connaitre le Projet	-Contacter les institutions et leur présenter le projet  -Faire le Business plan du Projet
Travaux Préparatoires	-Collecter des informations et documentations nécessaires  -Constitution des équipes  -Acquisition des équipes des terrains
Travaux de Terrain	-Reconnaissance des sites pré choisis  -Cartographie des sites  -Evaluation (de l'importance, la vulnérabilité...) des sites
Aménagement des sites choisis	-A déterminer dans le Business plan du projet
Mesures de protection	-Sensibilisation, communication  - Signifier dans la législation Guinéenne



Les travaux estimatifs avant l'aménagement du projet s'élève à deux cent soixante huit mille deux cent quatre-vingt-quinze dollars Américain ( 268 295 USD). (Voir détail dans le tableau du budget des travaux en annexe du document).

**SITES PRESELECTIONNES POUR AMENAGEMENT :**

a)-Sources Thermales : Damaro,Foulamory,Kogbani

b)-Tectonique : Ceinture mobile du Panafricain, Faille santa, Faille de Diani, Horst de Bantala

c)-Paléontologie : Graptolithes dans les schistes du silurien, Branchiopodes Dévonien Faro

d)-Péetrographie et Métallogénie : Conglomérats Iekoro, de nion, Les Bassarides et rockélides, Les BIF, le Syénites de Kassa, Les Pegmatites de Kilissi, Les Tillites de Mali, Les Conglomérats de base.



**D- L'ENJEU GLOBAL DE LA FORMATION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE SECTEUR MINIER.**

L'ambition qui est de loin l'option la plus transversale est le plan de formation stratégique axé sur les besoins futurs en ressources humaines y compris pour les postes d'expertises pointues et/ou polyvalentes aussi bien pour le patrimoine géologique que pour les mines, les chemins de fer, les ports et pour toutes les industries associées aux mines. Ces informations sont détenues par les compagnies et la perspective d'augmenter le contenu « national » (résidents et expatriés guinéens) du projet doit être partagée avec elles et mise en œuvre graduellement dans le cadre d'une ambition nationale affirmée.

Il est certain que la meilleure façon d'optimiser le retard des projets est de faire de la réalisation des investissements pouvant augmenter le contenu local voir national (y compris la diaspora guinéenne) du futur projet le cœur de la stratégie.



**E- LES PERSPECTIVES 2016/2030 ET LA VISION DE LA SOGUIPAMI : REALISER LA CARTOGRAPHIE DES SITES GEOLOGIQUES ET PROMOUVOIR LEUR AMENAGEMENT, FAIRE DE LA GUINEE UN HUB POUR L'EXPORTATION DE LA BAUXITE ET DU MINERAI DE FER, LA PRODUCTION DE L'ALUMINIUM ET DE L'ACIER**

**- Pour les sites géologiques,**

Vu l'énorme richesse de la Guinée en faune et en flore mais aussi en géologie, ce projet permettra à l'Etat de constituer une véritable bibliothèque géologique (musée géologique) tant pour l'Afrique que pour le monde entier. Signalons cependant que cette richesse géologique n'a pas fait jusqu'à nos jours l'objet d'une réelle étude fondamentale basée sur l'inventaire et l'aménagement des sites géologiques caractéristiques. Les résultats escomptés du présent projet est de doter la Guinée d'un patrimoine géologique qui servira non seulement de guide pédagogique pour les élèves, étudiants et chercheurs du monde entier mais aussi de sites touristiques (géo tourisme) dont la visite sera une source de revenu pour le pays.

En somme on retient que l'inventaire et la protection du patrimoine géologique en Guinée sous toutes ses formes nécessitent des efforts cohérents et constants de la part des organisations gouvernementales comme la SOGUIPAMI et non gouvernementales à une échelle nationale et panafricaine voir même internationale.

**- Pour la bauxite,**

Le développement d'infrastructures non captives et adaptées est l'expérience que se propose d'initier et de développer la SoguiPami dans les prochaines années :

A l'horizon 2020 la demande en bauxite serait de 400 millions de Tonnes par an (mtpa) contre 257 mtpa aujourd'hui. La demande à satisfaire par l'exportation serait de 100 mtpa environ dont 49 mtpa pour la Chine et 53 mtpa pour le reste du monde.

D'où viendra la bauxite pour satisfaire cette demande ?

Où sera-t-elle transformée en Alumine et en aluminium ?

**Et surtout quelle sera la part de la Guinée sur ce marché ?** les capacités actuelles de la Guinée (17 mtpa et 6,5% de la production mondiale) , si elles n'augmentaient pas et ne diminuaient pas non plus, la ramèneront à 4.25% de la production mondiale. Il faudra 15 mtpa de plus à la Guinée pour se maintenir dans sa part de marché actuelle.

La capacité moyenne actuelle des mines de bauxite est de 3.8 mtpa: seules 9 mines ont une capacité supérieure à 10 MT (Guinée (1), Brésil (2), Indonésie (2) et Australie(4).

Si on exclut ces 9 mines les plus importantes, la capacité moyenne des 76 autres mines est de 2.3 mtpa.



**Pour se maintenir la filière bauxite guinéenne devra réussir tout au moins le bouclage de l'extension des capacités de la Compagnie des Bauxites de Guinée –CBG - (+ 5 mtpa), l'entrée en production de la SMB (5 mtpa) et l'ouverture de 2 mines de taille modeste (5 mtpa).**

Pour la SOGUIPAMI, l'avenir se jouera sur notre capacité à développer ces mines modestes en apportant à ces projets tout le support nécessaire de la coordination et de la supervision de leurs infrastructures.

Ce qui n'exclut pas l'intérêt pour les grands projets pour lesquels l'Etat prépare les appels d'offres : blocs de Boffa et du SIMANDOU NORD.

Et pour le minerai de fer, Il est possible de créer un Front Complémentaire sur la filière fer en région forestière en se fixant comme objectif la réalisation sur place de petites aciéries pour une production minimale au niveau de permis autres que ceux détenus par les multinationales : ceci aura l'avantage de contourner le handicap du manque d'infrastructures.

Dans ce cas-ci le produit à transporter ne sera pas du vrac (minerai de fer brut ou enrichi) mais un produit fini qui empruntera le canal de distribution des barres de fer et tôles noires importées pour satisfaire la forte demande de ces produits dans le vaste chantier en développement rapide qu'est l'Afrique de l'Ouest : pas nécessairement de nouveaux ports, ni de chemin de fer à construire et le transport routier est adapté pour ce genre de produits sans nuire à sa compétitivité.

Il y a une réelle alternative à l'importation systématique de tous les besoins en barres de fer et en tôles noires nécessaires pour construire les traverses de chemin de fer, les ouvrages de franchissement et tunnels, la mine, les cités minières, portuaires et les édifices le long du corridor dans les 10 prochaines années pour ces mégas projets de toutes les légendes : Simandou que pour Nimba, Kaléa, mais aussi et surtout tous les besoins d'urbanisation et de travaux publics qui vont marquer les 3 premières décennies du XXI<sup>ème</sup> siècle en Afrique de l'Ouest.

Il sera dommage que la conduite d'un programme industriel accéléré de transformation sur place du minerai de fer ne soit pas la meilleure optimisation face à l'allongement non maîtrisé du programme de réalisation de ces méga projets.

L'Energie est un obstacle moins insurmontable que le rail et le port : en RDC, les mines de cuivre fonctionnent avec une forte composante d'énergie produite par des sous-traitants (AGRECO) ou achetée à la Zambie.

Le relais du thermique sera pris par l'hydroélectricité dont le développement est en cours en Guinée et/ou par l'électricité provenant d'un pays qui en sera excédentaire à l'horizon 2020 : la Côte d'Ivoire, fortement engagée dans l'option stratégique de produire et de vendre l'Energie.

La perspective offerte à la Côte d'Ivoire de compenser son déficit de minerai par un accès à des actifs miniers guinéens ( prise de participation dans ces aciéries) ou alors vendre son énergie aux aciérie guinéenne est réelle : rien n'est tabou.

Il n'est pas non plus tabou de changer la vision de repli sécuritaro-stratégique de l'exploitation du minerai de fer de la Guinée Forestière en mettant sur la table le partenariat entre le Libéria et la



Guinée dont le socle sera un échange d'actifs et d'intérêts croisés sur les composantes de ces projets : des actifs des mines de fer Guinéens contre des actifs sur le chemin de fer et le port en eau profonde au Libéria.

La communauté d'intérêts et la réciprocité renforceront l'entente entre les pays alors que l'isolement et l'absence du sens du partage pourrait affaiblir durablement la Guinée.

Les échanges croisés d'actifs (mines contre énergie et infrastructure de transport et d'évacuation) avec la Côte d'Ivoire et avec le Libéria, et aussi d'affectation croisée de ressources humaines serait de nature à répartir entre 3 pays le fardeau que la Guinée peine à porter seule depuis plusieurs décennies : retard de la croissance du PIB par rapport au taux de croissance démographique du pays sur fonds de dégradation périlleuse des conditions de vie des populations et de risque systémique d'explosion sociale.

Ne portant que sur un nombre limité de projets, les ressources provenant de ces projets régionaux permettront à la Guinée de disposer des ressources financières et humaines nécessaires pour mener sa stratégie d'industrialisation intégrée que ses stratèges politiques ont toujours voulus sans en avoir les moyens ni en définir le processus.

Pour l'alumine et l'aluminium, la réalisation des barrages de Souapiti et Amaria devrait achever les perspectives d'implantation de fonderie dans la décennie 2020 : même une découverte de gaz ou de pétrole ne s'inscrirait que dans cette décennie.

Pour le développement du permis de CAMEN- Ressources et de la Concession de Génie-Civil se font dans cette option stratégique : mettre en évidence les réserves et s'engager dans un plan d'exploitation industriel pour générer une partie des capitaux nécessaires pour monter en puissance dans ce schéma. Seront mis à contribution des investisseurs locaux et étrangers auxquels l'idée sera vendue avec un schéma technique précis assorti d'une étude de faisabilité et d'un plan d'affaires.

Les besoins de ferrailage et d'armature des BTP (fer à béton, tôle noire, tubes carré et rectangulaires, IPN, fer en U,...), en acier et en profilés aluminium pour la menuiserie des méga-projets guinéens et ceux liés à l'urbanisation du pays et de la sous-région constituent une opportunité de développement du contenu local dont le contenu national et régional apportera, renforcera et développera une prospérité durable en Afrique de l'ouest.

L'abondance de l'énergie (produite et/ou importée) offrira de réelles perspectives à la transformation sur place des minerais et fera de la Guinée un hub mondial de production d'acier et d'aluminium de haute qualité, en quantité importante et à un prix abordable pour le marché africain reconnu comme le futur atelier du monde.

L'autre problématique réside dans la filière or avec le retrait de SEMAFO et l'obligation de l'Etat d'assurer le passif tout en se réservant le droit d'engager des poursuites contre cette société.

Une proposition a été faite par la Sogupami pour tenter de sauver SEMAFO et éviter un second FRIA.



Managem SA a par ailleurs exprimé son intérêt pour GUIORD, société détenue à 100% par Sovereign Mining Guinea, détenant, entre autres, les permis de recherche de Magana Nord et Sud. L'essoufflement de nos partenaires initiaux a ralenti complètement le rythme des travaux de recherche ayant mis en évidence une réserve modique ne justifiant pas une exploitation industrielle. Le resserrement des mailles et un programme intensif de forage sont indispensables pour assurer la viabilité du projet.

L'opérationnalisation progressive de la SOGUIPAMI pose également 2 autres problèmes patrimoniaux: l'Etat n'a jusque-là pas doté cette structure

- 1- de patrimoine affecté : pas de permis, pas de concession ni d'actions propres ; Affecter à la Soguipami des actifs miniers est nécessaire pour donner un contenu à l'ambition nationale que reflète,
  - la Loi sur le Patrimoine qui a créé le véhicule,
  - et le projet de décret qui indique le code de route et choisi l'équipage.
- 2- ni de locaux décents à la hauteur de ses ambitions : pas d'immeuble. La location de nouveaux bureaux où sera installé le personnel technique permettra de loger au siège l'équipe de suivi économique et financier des projets Soguipami et des Sociétés en phase d'exploitation.

Il est à espérer que cet handicap sera levé dès après la signature du décret et que le patrimoine minier sera mis sur les fonds baptismaux tout comme les locaux et les moyens appropriés sans lesquels cette carte maitresse de l'Etat sera une coquille vide : toutefois, en opérant déjà sur la promotion de projets avec des sociétés junior, la SOGUIPAMI acquiert un savoir faire et une expérience qui en font un outil efficace dans la sauvegarde des intérêts de l'Etat dans la gestion de ses actifs miniers.

Monter en puissance et donner un contenu plus visible à sa devise « INVESTIR MAINTENANT POUR UNE GUINEE EMERGENTE » est l'appel qui est lancé au Conseil de Surveillance dont l'assistance est à reconnaître et à saluer dans cette période de gestation assez controversée qui touche à sa fin.

A la veille des Elections et au sortir de la crise EBOLA, les formules « la Guinée ne sera que ce qu'en feront les Guinéens » et « On est jamais mieux servi que par soi-même » « la charité bien ordonnée commence par soi-même » méritent réflexion.

